



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de Corse

Secrétariat Général

Ajaccio, le 20 mai 2011

Note
à

Agents de la DREAL adhérents de l'ASCEE 2A

Référence : 14/05/2011

Vos réf. :

Affaire suivie par : Isabelle CHARDONNET-BARRY

Tél. 04 95 29 08 50 – Fax : 04 95 29 09 29

Objet : Assemblée générale ASCEE 2A

L'Assemblée générale de l'ASCEE 2A se tiendra le

Jeudi 9 juin 2011 à Piscia Rossa – restaurant A Vigna

A cette occasion, les agents adhérents de la l'ASCEE 2A de la DREAL de Corse bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence si ils souhaitent participer à cette assemblée. Ils devront en prévenir au préalable leur chef de service.

Je vous précise que l'utilisation de véhicules de service n'est pas autorisée pour ce déplacement d'ordre privé.

Po/Le Directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement

La secrétaire générale

Isabelle CHARDONNET-BARRY

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**